



epaga

Etablissement Public d'Aménagement et de
Gestion du bassin versant de l'Aulne
Etablissement Public Territorial de Bassin

Châteaulin, le 7 février 2020

Philippe BITTEL
Monsieur le Maire de DINEAULT
Mairie
3 rue de la Tour d'Auvergne,
29150 DINEAULT

Objet : lancement de la campagne 2020 de régulation du ragondin sur le bassin de l'Aulne

Monsieur le Maire,

Le ragondin, tout comme le rat musqué, a été introduit en Europe pour des élevages destinés à la production de fourrure. Très prolifique (un couple peut engendrer 90 individus en 2 ans), le **ragondin est considéré comme nuisible**. Il s'attaque aux cultures et aux plantations, dégrade les berges, dérègle les écosystèmes et propage plusieurs maladies graves (leptospirose, douve, hépatite...).

Depuis 2015, avec l'appui de la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) et de la Fédération Départementale des Chasseurs du Finistère, l'EPAGA a financé 5 campagnes collectives de piégeage pour la régulation des rongeurs aquatiques nuisibles dans l'Aulne et ses affluents.

En 5 ans, **78 piégeurs volontaires** ont participé à ces campagnes. Ils ont reçu une formation pour l'emprunt, au total, de 490 cages-pièges pendant les 4 mois que dure l'opération chaque année. Grâce à ces piégeurs volontaires, **2 959 ragondins ont pu être capturés**.

Au vu de ce bilan, l'EPAGA lance un **nouvel appel à volontaires pour le piégeage** aux abords du canal et des cours d'eau. Les cages seront prêtées à titre gratuit entre le mois de février et le mois de juin 2020. Suite à plusieurs échanges avec les piégeurs, l'EPAGA a décidé d'augmenter fortement les primes de captures pour mieux compenser leurs frais de déplacements. **La prime passe donc de 3 € à 5 €** (5.53 € avant déduction de la CSG) par capture.

Deux soirées de distribution des cages sont organisées :

LANDELEAU

Mercredi 19 février

de 18h00 à 19h00

devant la salle d'animation (près du collège)

58 rue Kreisker

PLEYBEN

Jeudi 20 février

de 18h00 à 19h00

dans les locaux de la FDGDON

25 rue de la petite vallée

ZA du Drevers

L'enregistrement et la formation des nouveaux volontaires piégeurs se feront pendant les soirées de distributions.

Pour information, toute personne volontaire peut être « piégeur », le permis de chasse n'est pas nécessaire.

Certaines des communes concernées mènent déjà ce type d'opération contre les nuisibles notamment aux abords de leur station d'épuration. L'EPAGA viendrait alors renforcer leur action au niveau des berges du canal et des cours d'eau.

Le succès de l'opération dépend du nombre de piégeurs volontaires participants. Ainsi, l'EPAGA vous remercie par avance de diffuser l'information à un maximum de personnes.

La personne contact concernant cette opération de lutte contre le ragondin est :

Sylvestre BOICHARD

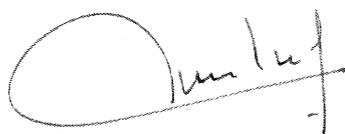
Chargé de mission à l'EPAGA

Tél. : 06.65.10.96.11.

Mail : sylvestre.boichard@epaga-aulne.fr

Vous remerciant par avance de votre appui pour cette opération, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sincères salutations.

Le Président de l'EPAGA,



Georges LOSTANLEN